



Voler les outils de vente concurrent

Par **ESPIONCO**, le **02/10/2010** à **22:16**

Bonjour,

je suis commercial et mon patron m a obligé à voler les outils de vente de la concurrence sous peine d etre licencie.

Je l ai fais et aujourd hui je vais quand meme perdre mon emploi.

J ai comme preuve notre outil de vente avant le vol et notre nouvel outil de vente apres la vente (qui ressemble fortement à celui de la concurrence)

Comment pourrais je monter un dossier afin qu il soit poursuivi legalement ?

Je pense à en informer la concurrence afin qu ils me conseillent a monter ce dossier et les aider pour poursuivre mon patron.

Je suis navre d en arriver la, mais me taire et le laisser menacer ses employes serait encore pire.

zilionzionz@gmail.com

Merci